

## XII<sup>e</sup> CONGRÈS DU FRONT POLISARIO

# Huis clos décisif

Le 12<sup>e</sup> congrès du Front Polisario, qui se tient à Tifariti, a poursuivi hier ses travaux à huis clos. Les participants ont débattu du rapport moral présenté la veille par le secrétaire général, Mohamed Abdelaziz. Les congressistes élitront dès aujourd'hui les membres de la nouvelle direction du Front Polisario et auront à élaborer la nouvelle «stratégie de lutte».

De notre envoyé spécial dans les territoires sahraouis libérés,  
Tarek Hafid

Une pluie glaciale s'abat sans discontinuer sur Tifariti, localité sous souveraineté sahraouie où se tient le 12<sup>e</sup> congrès du Front populaire de libération de la Saguia-el-Hamra et du Rio-de-Oro. Le mauvais temps — qui est en fait une véritable bénédiction en cette contrée — n'a pas empêché les 1 525 congressistes de poursuivre leurs travaux. Des travaux qui se sont tenus à huis clos et qui étaient consacrés, en cette seconde journée, au débat autour du rapport moral du secrétaire général du Front Polisario. Quatre-vingt interventions ont été enregistrées à cette occasion. «Nous encourageons les délégués à prendre la parole.

Il est essentiel que tout le monde puisse participer et débattre librement», a indiqué Mohamed Sidati, membre de la direction du Front Polisario et représentant de la Rasd en Europe. Il est utile de

rappeler que Mohamed Abdelaziz a eu l'occasion, dans son rapport moral, de faire «l'autocritique» du mandat de la direction sortante. «Les congrès du Front ont toujours été l'occasion de réviser les différents aspects de notre gestion, de pointer les erreurs et les lacunes pour pouvoir les rectifier et les dépasser à travers des programmes et des plans d'action issus de ces mêmes congrès», dira-t-il. Le secrétaire général s'est montré particulièrement critique sur le plan politique. «Dans le domaine politique et organisationnel, nous soulignons une faiblesse dans l'action et le peu d'idéalisme chez les cadres. Le décalage entre le discours et l'application résultant du manque de conscience professionnelle et de l'autosurveillance touche la crédibilité de l'organisation et affaiblit la confiance en elle. Le discours et la pratique ne s'adaptent pas aux évolutions sociales, ont engendré des difficultés dans l'in-



Continuer à négocier ou reprendre les armes ?

sertion de certaines catégories de la jeunesse», avait-il précisé dans son rapport. En fait, le Front Polisario se doit de faire un «recadrage» sur le plan organique afin de lui permettre de passer à une nouvelle phase. C'est précisément cette problématique qui a été abordée hier lors de l'intervention des délégués. «Les congressistes n'ont pas pour habitude de ménager les membres de la direction et encore moins le secrétaire général. C'est un processus éminemment démocratique qui permet d'avoir une vision objective de la situation actuelle et de définir les actions futures», a tenu à préciser un délégué.

Le secrétaire général, qui est comptable envers le congrès, a répondu aux interventions au terme de la séance de débats. L'étape suivante, qui pourra intervenir aujourd'hui, sera la dissolution de la direction politique. La commission électorale sera alors chargée d'étudier les candidatures des nouveaux membres de la direction. «Les candidatures sont libres», insiste Mohamed Sidati.

«Il ne faut pas qu'il y ait un monopole sur les postes de responsabilité, tout peut changer. Il revient aux délégués de décider s'il faut opter pour la continuité ou alors changer la composante de la direction», ajoutera-

t-il. En effet, la future direction politique de la Rasd aura à mettre en œuvre la nouvelle «stratégie de lutte», qui sera élaborée lors de ce congrès.

Il faut dire que les enjeux sont considérables. Continuer à négocier ou reprendre les armes: la décision finale revient au congrès. M'hamed Khedad, porte-parole du Congrès l'a d'ailleurs confirmé lors d'un point de presse: «la stratégie d'avenir repose sur deux points: la poursuite des négociations ou d'autres méthodes (...). Les congressistes trancheront sur la question de la reprise ou non des armes».

T. H.

## 12<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DE NORMALISATION

# Ilanor vise l'industrie automobile

Premier semestre 2008, tout l'arsenal juridique devant régir les normes sera mis en place. C'est ce qu'a déclaré, hier, Aïssaoui Mohamed Chaïb, directeur général de l'Institut algérien de normalisation (Ilanor) en présence de Djabballah Belkacem, directeur de la normalisation et de la propriété industrielle au ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements, lors d'une conférence de presse consacrée à la célébration de la 12<sup>e</sup> Journée nationale de normalisation et de la remise du 5<sup>e</sup> prix algérien de la qualité.

Meriem Ouyahia - Alger (Le Soir) - A cette occasion, une journée d'étude ayant pour thème: «Les normes et l'évaluation de la conformité au service de la sécurité rou-

tière» sera organisée mardi prochain. «Deux décrets sont en cours d'élaboration, et ce, en concertation avec le ministère des Transports et celui de l'Industrie», a

précisé le DG de l'Ilanor. Les travaux de normalisation dans le domaine de la sécurité routière portent principalement sur les questions de sécurité secondaire.

Il s'agit de la capacité du véhicule à protéger ses occupants et d'autres usagers de la route en cas de collision. «L'un des domaines qui nous concerne est la normalisation et l'évaluation de la conformité», a relevé Aïssaoui Mohamed Chaïb. Celui-ci se réfère notamment aux statistiques avancées par le directeur général de l'Enacta. Il précisera à ce sujet que 90% de la pièce de rechange mise sur le marché est contrefaite.

«Sur le terrain, nous sommes en train de mettre en place notre base de données et constituer un système de laboratoires adéquats pouvant détecter les pièces suspectes», a souligné le DG de l'Ilanor. Lors de cette journée d'étude, l'Institut algérien

de normalisation devra aussi mener une action de sensibilisation relative à l'importance des normes et de l'évaluation de la conformité pour la sécurité des véhicules, pour la qualité des infrastructures routières et pour tous les différents types de signalisation utilisés.

«L'application pratique des normes dans le secteur de l'industrie automobile est la problématique de cette journée qui évoquera la collaboration apportée par l'industrie automobile aux travaux de normalisation dans le contexte de l'élaboration des normes relatives aux véhicules», a précisé le conférencier. Aussi, il sera procédé à la remise, pour la 5<sup>e</sup> édition, du prix algérien de la qualité.

En effet, le programme pour le développement d'un système national de normalisation, approuvé en 2002, a inscrit l'institution du prix algérien de la qualité. Pour ce faire, deux textes ont été adoptés et publiés

en 2002. Il s'agit du décret exécutif n°02-05 du 6 janvier 2002 portant institution du prix algérien de la qualité et de l'arrêté du 3 avril 2002 fixant le règlement du concours pour l'attribution de ce prix.

Au fait, le décret prévoit l'octroi du prix algérien de la qualité sur la base d'un concours doté d'une récompense de 2 millions de dinars, un trophée et un diplôme d'honneur, alors que l'arrêté porte sur le dispositif régissant ce concours.

Saïdal, Scimat Aïn Touta, BCR et Enasel sont les quatre entreprises ayant successivement décroché ce prix. Une vingtaine d'entreprises sont en lice pour décrocher ce trophée cette année.

Les entreprises et les organismes éligibles doivent être, au préalable, certifiés à la norme ISO 9001, relative à la qualité du management.

M. O.

## SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT À BRUXELLES

### Un traité simplifié pour une Europe compliquée...

Du siège du Conseil européen à Bruxelles, Azizou Mokhtari

La mise sur pied d'un comité de sages, présidé par l'Espagnol Felipe Gonzales, et la signature, un jour avant, à Lisbonne, du traité constitutionnel simplifié, sont les deux trophées exhibés par les 27 chefs d'Etat et de gouvernement dans la capitale européenne.

Ironie de l'histoire, c'est un chef de gouvernement en affaires courantes, dont la formation a perdu les élections et qui a été désigné, en ultime urgence, pour mettre sur pied un exécutif, qui a le premier apposé sa signature au bas du document portant traité constitutionnel.

Le Belge, Guy Verhofstadt, c'est de lui qu'il s'agit, a donc ouvert à Lisbonne le bal des signatures des 27 membres de l'UE.

Gordon Brown, le Britannique, a tout de même pris soin de ne pas assister à la cérémonie lisboète. C'est son ministre des Affaires étrangères qui, au nom du Royaume-Uni, y a participé.

La Grande-Bretagne ne veut pas engager la bataille du traité avec son opinion publique, largement eurosceptique. Pour le reste, les Européens ont, à défaut de trouver de solides consensus, négocié prudemment. Sur l'Iran, la position, initialement vindicative, de la France a été noyée dans les conciliabules chers au Vieux-Continent.

Paris, bien encadré par Berlin, n'a pu aller au-delà sur la question iranienne. Idem concernant la future adhésion ou non de la Turquie. Un comité de sages a été installé et doit réfléchir sur l'avenir de l'Europe, ses frontières et sa configuration. Bruxelles a, sur cette affaire, permis à Nicolas Sarkozy de faire le dos rond sans l'humilier davantage.

Reste à savoir si Ankara se contentera de cette attitude floue, sans principes et bizarre. Sur le Kosovo, si l'évidence des Albanais kosovars s'est d'elle-même imposée, il a fallu aux 27 des trésors d'imagination pour pondre un texte qui, selon eux, pourrait satisfaire la Serbie. Et surtout faire baisser la colère de la Russie; pas évident du tout. Surtout si l'on sait que les USA n'attendent, eux non plus, aucune tergiversation européenne sur le principe de l'indépendance du Kosovo.

Les Américains veulent un engagement précis et daté. Sur ce dossier, Bruxelles risque d'être pris en tenailles entre les desiderata de Washington et l'intransigeance de Moscou. Une parade à cela semble, cependant, avoir été trouvée: les 27 pourraient reconnaître, l'un après l'autre, de façon bilatérale, le Kosovo après que ce dernier eut proclamé son indépendance.

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est déroulé, hier, à Bruxelles a été bref, et à bien des égards, triste.

L'Union européenne, ça on le savait déjà, ne coule pas ces derniers temps des jours heureux.

A. M.

### Obligation de conformité de trois produits à partir de l'année prochaine

Trois produits, qualifiés de «sensibles pour la sécurité des utilisateurs et consommateurs», seront concernés à partir de l'année prochaine par l'obtention d'une certification de conformité obligatoire.

C'est ce qu'a annoncé le directeur général de l'Ilanor. Il s'agit des robinets utilisés dans les conduites de gaz, le ciment, et les disjoncteurs d'électricité basse tension qui ne seront écotés sur le marché national que contre une certification obligatoire délivrée par l'Ilanor

M. O.